

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT



L'INCUBATEUR DE L'INNOVATION SOCIALE DU PAYS DE GRASSE

Com'1Lab est un incubateur territorial de projets d'innovation sociale, intégrant les principes de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

- **ESS – l'Économie Sociale et Solidaire est une économie qui place l'humain, la solidarité et l'utilité sociale au cœur de ses activités.**
- **EFC – l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération vise à répondre aux besoins en privilégiant l'usage, la durabilité et la coopération.**

Com'1Lab propose une approche innovante et inédite de l'accompagnement entrepreneurial, en s'appuyant sur l'animation d'un écosystème territorial de coopérations au profit des porteurs de projets et des entrepreneurs :

- **Rejoignez un incubateur dédié à la coopération et à l'innovation sociale**
- **Développez votre projet au sein d'un écosystème territorial engagé**
- **Bénéficiez d'un accompagnement basé sur l'EFC et l'ESS**

Candidater à Com'1 LAB, c'est déjà entrer dans un collectif, accepter l'écoute, la coopération et l'exigence au service du territoire.



1. OBJECTIFS :

Com'1Lab a pour vocation de soutenir l'émergence d'initiatives innovantes, créatrices de valeur sociale, économique et environnementale pour le territoire, en :

- **acculturant le territoire à des modes de développement économique plus résilients, basés sur la coopération ;**
- **dynamisant et soutenant des projets existants, et en stimulant l'émergence de nouvelles initiatives alignées avec les principes de l'EFC et de l'ESS ;**
- **faisant vivre, sur le long terme, un écosystème territorial animé par les coopérations.**

Une attention particulière sera portée aux projets développant des démarches de coopération, de mutualisation, d'économie d'usage ou de création de valeur sociale et environnementale.

2. LES PORTEURS ET PORTEUSES DE PROJET :

Cet AMI est ouvert à toute personne ou structure porteuse d'un projet à impact sur le territoire du Pays de Grasse – entrepreneur-e, association, entreprise, collectif ou structure de l'ESS –

Quelle que soit votre situation : projet en phase d'idée, de création, d'expérimentation ou de développement, ou activité déjà existante cherchant à intégrer les principes de l'ESS ou de l'EFC :

Projet en construction : votre initiative est en phase d'idée, de création, d'expérimentation ou de développement, et vous souhaitez la structurer dans une logique d'utilité sociale et territoriale.

Qui peut candidater ?

- **Entreprises traditionnelles ;**
- **Entreprises de l'ESS (associations, coopératives) ;**
- **Porteurs de projets individuels ou collectifs.**



Activité existante : votre structure est déjà en activité et vous souhaitez, challenger, faire évoluer votre modèle économique, développer votre activité en intégrant les principes de l'ESS ou de l'EFC.

Qui peut candidater ?

- **Entreprises traditionnelles (SAS, SA, SARL,...);**
- **Entreprises de l'ESS (associations, coopératives) ;**

Dans les deux cas, le projet doit être ancré sur le territoire du Pays de Grasse ou viser à y produire un impact direct.

3. PROJETS RECHERCHÉS :

L'incubateur souhaite accompagner des projets répondant à des besoins du territoire et contribuant aux transitions en cours dans une démarche d'innovation sociale.

Les projets peuvent notamment concerner :

- **l'économie circulaire ;**
- **l'alimentation durable ;**
- **l'inclusion sociale ;**
- **la transition écologique ;**
- **la mobilité ;**
- **la culture ;**
- **le bien-être et la santé ;**
- **les services de proximité ;**
- **la coopération économique territoriale ;**
- **les initiatives citoyennes ;**
- **la mutualisation de ressources ;**
- **les nouveaux modèles économiques durables.**

Cette liste n'est pas exhaustive.



4. ACCOMPAGNEMENT :

L'accompagnement proposé aux porteurs.ses de projet pour cette phase d'expérimentation 2026/2027 est entièrement gratuite.

a) Les spécificités de l'accompagnement

La particularité de l'accompagnement de COM'1 Lab : Un écosystème à vos côtés qui vous connecte à :

- des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire,**
- des partenaires locaux et régionaux,**
- des financeurs,**
- des collectivités et structures de soutien.**

Vous avancez en réseau, jamais seul-e, vous faites partie d'une communauté engagée.

L'accompagnement proposé aux porteurs.ses de projet pour cette phase d'expérimentation 2026/2027 est entièrement gratuit.

b) Le contenu de l'accompagnement

Il se différencie selon le stade de maturité de votre projet .

❖ Projet en construction : Un parcours d'accompagnement d'un an en deux étapes

L'objectif : structurer un modèle économique solide, maximiser votre impact et lancer votre activité dans les meilleures conditions.

Phase 1 : Clarifiez votre projet et posez les bases de son développement (6 mois).

Phase 2 : Passez à l'action et testez votre activité sur le terrain (6 mois).

- Des temps collectifs structurants pour acquérir les fondamentaux de l'entrepreneuriat social :**
 - étude de marché, modèle économique, aspects juridiques, financement, communication, ...**
 - 4 journées de séminaire pour créer du lien et avancer collectivement ;**
 - des ateliers pratiques (présentiel et distanciel) pour maîtriser des outils concrets.**
- Un accompagnement individuel :**
 - 6 rendez-vous personnalisés avec un.e spécialiste de l'entrepreneuriat social ;**
 - des rendez-vous de coaching avec un intervenant sur l'EFC ;**
 - le co-développement : parce que l'intelligence collective est une force : vous participez à des séances où chaque porteur-se de projet présente une problématique et le groupe propose idées, conseils, ressources et mises en relation.**



❖ **Activité existante : Accompagnement individualisé pour challenger son modèle économique**

Objectif : faire évoluer son modèle économique à partir des principes de l'EFC.

Modalités : animation d'ateliers en intelligence collective mobilisant les méthodes et outils de l'EFC. Contenus abordés :

- **1ère demi-journée : L'entreprise et son contexte (contexte socioéconomique, première approche par les vulnérabilités, et les menaces) : apport théorique sur les nouveaux modèles économiques.**
- **2ème demi-journée : l'entreprise et son écosystème : cartographie des parties prenantes, externalités, coopération**
- **3ème demi-journée : intuition et premières pistes d'action**

L'accompagnement proposé aux porteurs de projet est entièrement gratuit. Il est soutenu financièrement par l'ADEME, la Banque des territoires et le Crédit Coopératif, ainsi que par la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur.

Com'1Lab est porté par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et coanimé par Initiative Terres d'Azur, COSENS, ImmaTerra, InterMade.

**Vous avancez en réseau, jamais seul-e,
Vous faites partie d'une communauté engagée.**

5. CRITÈRES DE SÉLECTION DE L'AMI :

Les candidatures seront analysées au regard des critères suivants :

- **Ancrage territorial : le projet répond à des besoins identifiés sur le territoire du Pays de Grasse et y produit une valeur sociale, économique ou environnementale tangible.**
- **Ambition d'impact : le projet vise des effets concrets et mesurables sur le plan social, sociétal et/ou environnemental.**
- **Adéquation avec l'accompagnement : les besoins du porteur correspondent aux ressources et à la méthode proposées par Com'1 LAB.**



- **Capacité à coopérer.** Une attention particulière sera portée aux projets qui intègrent ou envisagent des dynamiques de coopération, de mutualisation, d'économie d'usage ou de création de valeur sociale et environnementale avec d'autres acteurs du territoire.

Chaque candidature reçue sera étudiée et recevra une réponse (présélection ou réorientation).

6. CALENDRIER :

- **Ouverture de l'AMI : Mardi 2 juin 2026**
- **Date limite de candidature : vendredi 4 septembre 2026 à minuit**
- **Analyse des candidatures : du mardi 9 juin au vendredi 18 septembre 2026**
- **Auditions ou rencontres des porteurs : du mardi 9 juin au 15 septembre 2026**
- **Annonce des projets retenus : Lundi 21 septembre 2026**
- **Démarrage de l'accompagnement : Jeudi 1^{er} octobre 2026**

7. MODALITÉ DE CANDIDATURE :

- **ÉTAPE 1 :** Les candidats sont invités à compléter le formulaire de candidature en ligne : <https://www.paysdegrasse.fr/com1-lab>
- **ÉTAPE 2 :** Un entretien en visioconférence est organisé avec chaque candidat.
- **ÉTAPE 3 :** Passage en comité de sélection et décision finale.

8. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Pour toute question, vous pouvez contacter :

Le service ESS de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
57 avenue Pierre Sémard - Grasse
com1lab@paysdegrasse.fr

